

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2020/JUIL/051	OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES ELUS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
<u>Date du conseil municipal</u> 16/07/2020	
<u>Date de la convocation</u> 10/07/2020	
<u>Date de l'affichage</u> 24/07/2020	

L'an deux mille vingt, le seize juillet à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Nolwenn LE BOUTER, Maire, en suite des convocations adressées le 10 juillet 2020.

Étaient présents :

Nolwenn **LE BOUTER**, Alban **LANSSELLE**, Catherine **OUSSET**, Philippe **DUCQ**, Stéphanie **SCHUT**, Serge **HAMELIN**, Edith **LION**, Dany **FAROY**, Chantal **REGNAULT-GALLOIS**, Armand **DE MAIGRET**, Jules **NOUGA NOUGA**, Fabrice **HOULIER**, Nathalie **PIEUSSESGUES**, Luis-José **TENTE MARQUES**, Valérie **JACKY**, Sylvie **POIRIER**, Angélique **RAPPAILLES**, Frédéric **BRUNOT**, Nimca **CIGE**, Cédric **CONTENT**, Suzanna **MARTINET**, Mahmut **GÜNER**, Sylvie **GALLOCHER**, Michel **BILLOUT**, Mohammed **KHERBACH**, Guy-Bertrand **TCHIKAYA**, Nathalie **COSSERON**, Clotilde **LAGOUTTE**, Aymeric **DUROX** (arrivée à 19h34).

Madame **OUSSET** est nommée secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal,

VU l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités territoriales,

VU le Code de l'action sociale et des familles et son article R123-10,

VU le procès-verbal de l'élection du Maire et des Adjointes en date du 3 Juillet 2020,

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à la désignation des membres au sein du conseil d'administration du CCAS,

Madame le Maire sollicite deux volontaires comme assesseurs : Madame Chantal REGNAULT-GALLOIS et Monsieur Dany FAROY acceptent de constituer le bureau,

Madame le maire fait un appel à candidature (vote à bulletin secret),

- Madame Nolwenn LE BOUTER propose pour la liste « Agir Ensemble pour NANGIS » 6 candidats (C. REGNAULT-GALLOIS, A. RAPPAILLES, M. GÜNER, P. DUCQ, C. OUSSET, S. HAMELIN)
- Monsieur Michel BILLOUT propose pour la liste « Le Nouvel Elan » 6 candidats (C. LAGOUTTE, M. BILLOUT, M. KHERBACH, S. GALLOCHER, G-B. TCHIKAYA, N. COSSERON)
- Monsieur Aymeric DUROX propose pour la liste « Demain Nangis » 1 candidat (A. DUROX)

Madame le Maire, proclame les résultats :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29
- Nombre de bulletins nuls ou assimilés (blancs) : 0
- Suffrages exprimés : 29

ARTICLE Unique :

Désigne les membres du conseil d'administration du CCAS suivants :

Membres élus
<ul style="list-style-type: none">• Chantal REGNAULT-GALLOIS• Angélique RAPPAILLES• Mahmut GÜNER• Philippe DUCQ• Clotilde LAGOUTTE• Aymeric DUROX

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 16 juillet 2020

Le Maire,




Nolwenn LE BOUTER

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20200731-2020-JUIL-051-DE
Date de télétransmission : 31/07/2020
Date de réception préfecture : 31/07/2020